

DELIBERATION N°11 DU 29 MARS 2021

Objet : Création et transformation d'emplois

Le 29 mars 2021, à 17heures, dans la salle des délibérations de la mairie Ouangani, se sont réunis les membres du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Ibrahim Said Maanrifa, convoqués le 22 mars 2021 ;

Etaient présents sur les 40 :

- | | |
|-------------------------------|---------------------------------|
| 1. M. AHMED COMBO Papa | 11. M. IBRAHIMA Ambdoulhanyou |
| 2. M. ABDALLAH Houssamoudine | 12. M. MADI OUSSINI Mohamadi |
| 3. Mme ABDOu EIOIHIDE Dhatia | 13. Mme MDALLAH Anlamati |
| 4. M. ALLAOUI Mohamed | 14. Mme MOHAMED zainaba |
| 5. M. AMBDI Yssouf | 15. M. MOHAMED MROUDJAE Issoufa |
| 6. Mme ATTIBOU Zaïnati | 16. Mme MROIVILI MOILIM Amina |
| 7. M. BOINA MZE Salim | 17. Mme RIDHOI Zainabou |
| 8. Mme CHANFI Bibi | 18. Mme SAID Mariame |
| 9. M. CHANRANI Daoudou | 19. Mme YSSOUFI Chaidati |
| 10. M. IBRAHIMA saïd Maanrifa | |

Etaient absent(s) excusé(s) : Néant.

Procurations :

- M. NOUDJOUR Madi Assani donne procuration à M. IBRAHIMA Saïd Maanrifa.
- M. SAID-SOUFFOU Soula donne procuration à M. IBRAHIMA Saïd Maanrifa.

Le secrétariat a été assuré par : Mme SAID Mariame.

Sur rapport de Monsieur le Président,

Le conseil communautaire,

Entendu l'exposé du président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

Article 1 :

- la transformation du poste de « responsable de l'habitat et du logement » créé par délibération n°30 du 09 juillet 2019 en poste de « Chargé(e) de planification, d'habitat et du logement ». Il s'agit d'un emploi relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux, financé par l'Etat à hauteur de 135 000 € étalés sur trois ans ;
- la transformation du poste de chargé d'Opérations, Infrastructures, VRD, Eau et Assainissement créé par la délibération n°30 du 9 juillet 2019 en poste de Directeur en charge d'études et Infrastructures. Un emploi relevant du cadre d'emploi des attachés et/ou Ingénieurs territoriaux de la fonction publique territoriale.
- La création d'un emploi de coordonnateur/trice des chefs de projet politique de la ville relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux ;
- La création d'un emploi de chargé de mission Energie relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux, financé par l'ADEME selon le plan de financement ci-dessous :

Plan de financement sur 2 ans		
ADEME	76 700,00 €	77%
3CO	23 500,00 €	23%
Total	100 200,00 €	100%

Article 2 : D'inscrire les crédits correspondants au budget de la 3CO.

Article 3 : D'autoriser le président à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents.

Informe que cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Mamoudzou dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait à Ouangani, le 29 mars 2021



Signé électroniquement par : IBRAHIMA SAID MAANRIFA
Date de Signature : 31/03/2021
Qualité : Signature de PDI Président

M. IBRAHIMA Said Maanrifa
Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest